

JANVIER 2021
GAZETTE N° 13

DANS CE
NUMERO

Les vœux du maire	1
Vaccination Covid-19	1
Travaux	2
Distribution de chocolats	2
Rencontre avec les conseillers départementaux	2
Départ d'un agent	2
Site internet mairie	3
Achat d'un camion	3
Capture chats errants	3
Amis de l'orgue	3
Comité des fêtes	3
Saint-Michel de l'Art	3
Raymond Salafa	4
Etat Civil	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410

Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)

Site internet :

www.saint-michel-de-lanes.fr

Lundi 14h/18h,
mardi 9h/12h et
vendredi 14h/18h

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

Mes chers concitoyens,

La pandémie nous ayant interdit d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, c'est par l'intermédiaire de la gazette que je vais vous souhaiter la meilleure année à venir avec bonheur, réussite, travail et surtout santé. Espérons que 2021 sera meilleure que l'année 2020, même si des inquiétudes pointent à l'horizon avec les mutations du virus.

Aussi je vous invite à respecter scrupuleusement les consignes de protection qui nous sont données : se laver les mains, porter correctement le masque, conserver les distances réglementaires que l'on est en train de porter à deux mètres, éviter les réunions de plus de 6 ou 7 personnes.

On recommande aux personnes de plus de 75 ans de se faire vacciner. Un centre de vaccination a été ouvert à l'hôpital de Castelnaudary. Malheureusement, il est difficile d'obtenir un rendez-vous en raison d'une surcharge de demandes. Il est possible de s'adresser au centre social pour essayer d'obtenir un rendez-vous.

Je ne polémiquerai pas sur les défaillances du gouvernement qui réussit un nouveau loupé avec les vaccins après ceux des masques et des tests en mars-avril 2020 pour m'intéresser à ce qui s'est passé dans la commune lors du dernier semestre 2020.

Malgré la pandémie les travaux rue de la Fontaine et au Square Ardène ont continué, quoique à un rythme ralenti. Les tâches habituelles, celles que l'on ne voit pas, ont été régulièrement effectuées et j'en félicite tous nos employés communaux.

Comme chaque année notre commune a connu son lot de disparitions dont aucune n'a été liée à la pandémie. Mais celle-ci a rendu difficile la tenue des obsèques et les familles n'ont pas pu toujours rendre dignement à leurs défunts les hommages qu'ils auraient souhaité leur présenter.

Espérons que cette situation ne durera pas et souhaitons qu'avec la discipline collective les difficultés actuelles s'éloignent rapidement afin de pouvoir revenir à une vie normale, conviviale et florissante.

Thierry Lèguevaques

Vaccination Covid-19



Dans le cadre de sa mission de services au public, la Maison France Services à Salles-sur-l'Hers, vous accompagne dans vos démarches de prise de rendez-vous pour la vaccination contre la COVID 19.

Association Energies de la Piège – Centre Social et Culturel / Maison France Services 04.68.60.38.98 - accueil@energiespiege.org www.energiespiege.org

Travaux au Square Ardène et dans la rue de la Fontaine



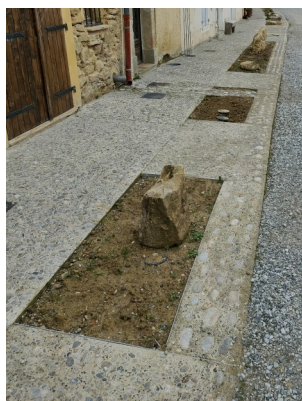
Des travaux ont été réalisés dans le square où des bancs et des poubelles ont été installés. Les allées de circulation ont été matérialisées par la pose de lames de métal qui limitent les zones enherbées. Dans un délai proche, la différence de niveau entre les allées et les zones vertes sera comblée par un apport de sabline.

Les employés municipaux ont aussi procédé à la pose de gaines souterraines ainsi qu'au câblage électrique de l'ensemble du square. Une entreprise privée viendra prochainement poser les luminaires.



Dans la rue de la Fontaine les travaux se poursuivent. Ils ont été ralentis par d'inadmissibles lenteurs administratives qui nous ont fait perdre un an et demi. Dès que les dernières autorisations auront été obtenues l'extrémité de la rue à la sortie sur la route de Belflou sera entreprise. Ce n'est qu'après l'achèvement de ces travaux que la rue recevra un enrobé et que le parking sera aménagé.

Pour décorer les plates-bandes ménagées dans les trottoirs de la rue de la Fontaine contact a été pris avec les pépinières départementales qui doivent fournir des plantes couvrantes. Par ailleurs les habitants de la rue ont souhaité majoritairement faire pousser des plantes grimpantes sur leurs façades. Les employés municipaux ont réalisé et posé les supports verticaux ainsi que les treilles sur les façades. Les grimpantes viendront en suivant.



Distribution de chocolat

Cette année en raison de la pandémie le repas des aînés n'a pu avoir lieu. Il a été remplacé par une distribution de chocolats et de blanquette de Limoux que les employés communaux ont apporté à toutes les personnes concernées.

Rencontre avec les conseillers départementaux de notre canton

Nous avons accueilli Madame Marie-Christine Bourrel et Monsieur André Viola, conseillers départementaux du canton de la Piège au Razès au sein de notre commune le 04 janvier dernier.

Monsieur Le Maire a entamé cette réunion en rappelant les diverses aides du département que nous avons pu percevoir sur nos différents projets.

Madame Bourrel a poursuivi en nous présentant les actions de la mandature écoulée notamment l'accompagnement des communes dans leurs projets. Elle a également insisté sur la nécessaire proximité avec les élus et les habitants qui s'est avérée très satisfaisante grâce à l'installation de deux permanences l'une à Bram, l'autre à Belvèze du Razès. Elles ont permis d'échanger avec près de 400 personnes par an.

Monsieur Viola a précisé qu'ils ont également été à l'origine des nombreuses subventions auprès de diverses associations en agissant dans un esprit d'égalité afin d'attribuer au minimum une subvention par commune et par an.

Le montant des subventions attribuées en 2020 a été augmenté. 68 000€ ont été versés pour des projets associatifs. De plus, 475 000€ ont été versés par le département au titre de l'aide aux communes et 508 000€ investis pour l'aménagement et l'entretien des routes. Les différents services proposés ont également été évoqués.

Monsieur le Maire a clôturé cette réunion en rappelant que la commune avait travaillé en régie notamment sur les travaux de voiries de la commune réduisant ainsi nettement le coût engendré par ces travaux qui auraient été extrêmement coûteux s'ils avaient été exécutés par des entreprises extérieures. Outre l'aspect économique, cette démarche a également pu créer de l'emploi supplémentaire. Pour conclure, il a également ajouté que la commune de Saint-Michel-de-Lanès n'hésitera pas à demander une subvention pour un futur projet.

Départ d'un agent

Pierre Taillefer va faire valoir ses droits à la retraite à la fin du premier trimestre 2021. La mairie est en train de consulter pour embaucher un agent municipal destiné à combler le vide que va laisser le départ d'un employé communal aux larges compétences. Nous en reparlerons.

Le site internet de la mairie fait peau neuve !

C'est avec plaisir que nous vous informons que le site officiel de la commune de Saint-Michel-de-Lanès a fait peau neuve.

Régulièrement mis à jour, vous y trouverez toutes les actualités, les informations pratiques et importantes pour votre quotidien. Pensez à le consulter. <https://saint-michel-de-lanes.fr/>

En espérant que vous apprécierez sa nouvelle configuration, nous vous en souhaitons une bonne découverte.

Achat d'un camion

Dans la nuit du 23 au 24 juin 2020, le camion de la mairie ainsi que sa benne avaient été volés lors d'un cambriolage des ateliers municipaux, ce qui a contraint la mairie à racheter un autre camion benne Ampliroll au prix de 28 000€, en très bon état.

Capture de chats errants

A partir du 8 février 2021, et pour une durée indéterminée, débutera une campagne de capture des chats errants dans notre village. Les animaux capturés seront amenés à la fourrière de Castelnaudary après avoir été vus par un vétérinaire pour une recherche d'identification. Les chats non identifiés seront stérilisés puis relâchés dans le village.

Cette opération financée en partie par la mairie, s'effectuera en collaboration avec l'association 30 millions d'amis. Nous vous invitons à garder vos animaux à l'intérieur.



Amis de l'orgue

La série de concerts qui avait été envisagée par les amis de l'orgue pour le deuxième trimestre 2020 et à l'occasion des journées du patrimoine n'a pu se tenir en raison de la situation sanitaire. Cependant la visite du village et de l'église a pu être organisée le 19 septembre dans le cadre de la journée du patrimoine.

La souscription lancée pour la restauration de l'orgue a connu un certain succès et surtout une accélération notable au cours de ces derniers mois. Elle a recueilli à ce jour 43 840€. Avec l'aide de la commune et de la région cela monte le total des ressources à 84 840 €. Il manque encore 7 000 € pour atteindre les 91 000€ TTC du montant des travaux.

Comité des fêtes

Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent une belle et heureuse année ! Que 2021 soit meilleure que l'année écoulée.

En raison de l'épidémie, le comité a été contraint d'annuler la fête locale alors que les préparatifs étaient quasiment terminés. Il en fut de même pour le goûter de Noël qui était prévu le 13 décembre. Une date et les modalités de la tenue de l'assemblée générale sont en cours de réflexion.

En espérant pouvoir vous retrouver bientôt et toujours aussi nombreux, lorsque la situation sanitaire le permettra. Prenez soin de vous et de vos proches !

Saint-Michel de l'Art

Le samedi 12 septembre, les artistes ont investi les rues du village et Saint-Michel-de-Lanès est devenu Saint-Michel de l'Art !

L'idée est née de l'envie de faire découvrir toutes les formes artistiques présentes dans le village. Car Saint-Michel-de-Lanès regorge de talents créatifs, et nous avons voulu qu'ils s'expriment sur l'espace public pour le plaisir des petits et des grands.

Musique, théâtre, danse, magie, acrobatie, chant, jonglage, contes, spectacles jeune public, photographie, peinture, sculpture et autres performances artistiques ont été au rendez-vous !

Pour l'occasion, le cœur du village et ses rues, espaces verts et recoins ont offert un décor naturel à de nombreux spectacles en formes courtes et à des expositions en tous genres.

Et pour clôturer la journée, la Brasserie restaurant les Marronniers a accueilli un concert de deux chorales et un groupe pour un voyage musical autour du monde.

On a compté 200 entrées et dressé un bilan positif pour une fête que nous espérons pouvoir rééditer cette année !



Raymond Salafa

Notre commune a déploré la perte récente de M. Raymond Salafa. Issu d'une famille où le travail parfaitement réalisé paraissait absolument normal il s'est impliqué dans la restauration de la halle, mais surtout dans celle de l'église dont il suivit les travaux avec compétence et exigence n'hésitant pas à faire refaire ce qu'il considérait comme non conforme aux demandes de la commune. C'est en partie à son action que l'on doit que l'édifice ait été inscrit comme monument historique.

Arrivé à la retraite, Raymond s'est passionné pour les voitures anciennes constituant une magnifique collection qui force l'admiration.

Nous adressons toutes nos condoléances à son frère, Monsieur Jean Salafa, notre ancien maire, qui a partagé avec lui ces dernières années difficiles et a su l'entourer jusqu'au bout de sa fraternelle sollicitude.

Etat civil (2e semestre 2020)

Naissances : DUBARD Lenny, Thierry né le 10 juillet 2020

FAJAU Jade née le 24 juin 2020

FAJAU Mia née le 24 juin 2020

LE MOAL Elisabeth, Anne, Hope née le 13 novembre 2020

LEAUTIER Maxime né le 20 novembre 2020

Mariages : GOMEZ Marie-Christelle et DOUMERC Mathieu le 4 juillet 2020

Décès : M. CORROCHER Joseph décédé le 7 août 2020

Mme JARDEL Simone décédée le 5 septembre 2020

M. SALAFA Raymond, François, Cyprien, Jean-Baptiste décédé le 21 décembre 2020

Le saviez-vous ?

Résumé de l'épisode précédent

Malgré des opposants vertement tancés par le conseil municipal, la commune est prête à commencer les travaux de construction, sous un même toit, d'une nouvelle mairie et d'une nouvelle école avec une salle de classe pour les garçons et une pour les filles ainsi qu'un logement pour un instituteur et un autre pour une institutrice.

La commune a voté jusque-là trois impositions extraordinaires pour ce projet :

3 000 F. (7 590 €) pour l'achat du terrain du comte de Lasbordes,

10 000 F. (25 300 €) pour la construction des écoles,

5 000 F. (12 650 €) pour la construction de la mairie.

A cela s'ajoutent :

2 000 F. (5 060 €) provenant de la vente de l'ancienne mairie et du terrain de Lalanne

3 500 F. (8 855 €) donnés par l'État.

La commune dispose alors d'une somme de 23 500 F. (59 455 €). Or le projet dans sa totalité va coûter 26 145 F. (66 146,85 €)

Le 26 février 1854 le conseil municipal décide donc de combler la différence en ajoutant un crédit de 2 645 F. (6 691,85 €)

Dès lors les travaux sont lancés.

Mais voilà que le 21 juillet 1854 l'architecte fait valoir qu'il est nécessaire de faire sous le bâtiment des caves — non prévues dans le devis— afin d'éviter les remontées d'humidité dues à la présence de sources coulant du coteau voisin. Le conseil vote 3 000 F. (7 590 €) pour cette dépense imprévue et annonce fermement qu'il refusera désormais à l'architecte toute augmentation supplémentaire des travaux.

Cependant en février 1855 il lui faudra encore payer la construction de marches pour accéder aux salles de classe. La commune décide qu'elle paiera ce supplément sur neuf ans.

Enfin le 1^{er} juillet 1855, les travaux sont terminés.

On remarquera qu'entre janvier 1853 où il est question d'acquérir le terrain destiné à recevoir cet édifice et l'achèvement des travaux en juillet 1855, en un an et demi, l'affaire a été rondement menée, loin des lenteurs du XXI^e siècle où un tel projet aurait pris plusieurs années avant d'aboutir.

Pour la rentrée scolaire de 1855 Saint-Michel possède désormais dans un même bâtiment une nouvelle mairie ainsi qu'une nouvelle école avec deux salles de classe, une pour les garçons, une pour les filles, flanquées d'un logement pour l'instituteur et d'un autre pour l'institutrice.

Ce bâtiment se trouve sur l'emplacement de la mairie actuelle. Dans les prochains épisodes, nous verrons l'aspect qu'il présentait alors et les modifications qu'il a subies depuis.

A suivre...